

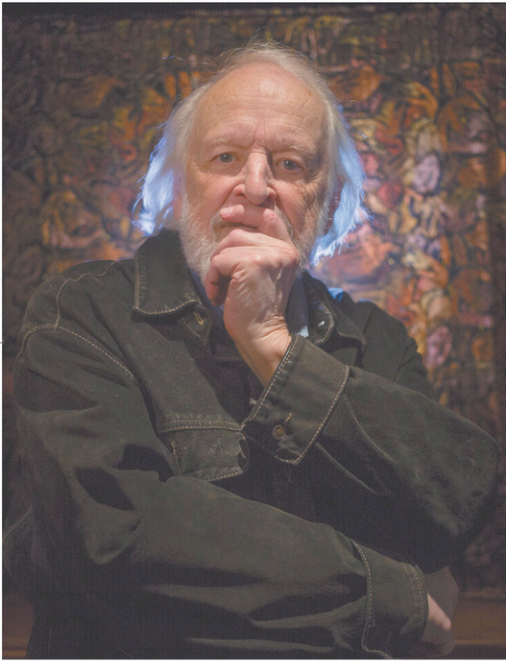
LEDEVOIR



ACTUALITÉS
Le Japon reprend
la chasse commerciale
à la baleine
A 3

CAHIER
2

CULTURE
Les illuminations
de Marcel Sabourin,
parolier de Robert
Charlebois



Des services de garde « à deux vitesses »

Les sorties lors de journées pédagogiques coûtent cher. Des milliers d'élèves défavorisés en pâtissent.

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

Une journée pédagogique au parc aquatique, au zoo, au cinéma, à la cabane à sucre ou dans un centre d'escalade : les activités offertes aux élèves par les services de garde scolaires coûtent cher aux parents. Lors de chaque journée pédagogique, les services de garde en milieu scolaire se divisent en deux catégories d'élèves : ceux qui participent à ces activités fort populaires et ceux qui doivent rester à l'école (ou à la maison) parce que leurs parents n'ont pas les moyens de payer ces sorties. Le phénomène prend une telle ampleur que des

« services de garde à deux vitesses » risquent de se mettre en place dans les écoles publiques, prévient un document de la plus grande commission scolaire du Québec. Ce document — la Politique sur la qualité des services de garde à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), adoptée en 2016 — vise notamment à « faire en sorte que tous les enfants d'un même service de garde aient accès aux mêmes activités ». Ce qui n'était pas le cas lors de son adoption il y a deux ans. Un cas célèbre avait entraîné la mise en place de cette politique. À la rentrée de l'automne 2015, une école primaire du quartier Rosemont avait installé des

jeux gonflables dans la cour de récréation. Les élèves n'avaient pas tous accès à la structure de jeu : seuls ceux dont les parents avaient payé 27 \$ pour la location de l'équipement pouvaient l'utiliser. Les autres devaient jouer au service de garde à l'intérieur de l'école. Ce genre de fracture causée par la classe sociale des familles crée un profond malaise dans les écoles, souligne Violaine Cousineau, commissaire indépendante à la CSDM. « Deux ans après l'adoption de la politique sur les services de garde, on a l'impression que des enfants sont toujours laissés pour compte à cause de la capacité de

VOIR PAGE A 2 : **ACTIVITÉS**

Voyage au cœur gelé de la Sibérie



Sibérie. Mot chargé, surchargé de froid et de glace, d'affect, d'histoire et d'exils. Notre collaboratrice Monique Durand rentre d'un voyage dans la République de Sakha, à 400 km du cercle arctique. Elle nous raconte ce coin du pôle Nord, nous fait entrer dans l'âme du froid, où l'eau chaude se transforme instantanément en glace lorsque jetée dans l'air glacial. Premier article de trois. VOIR PAGE A 8

MLADEN ANTONOV AGENCE FRANCE-PRESSE

III ÉTATS-UNIS

Des examens médicaux pour les enfants migrants

Washington promet de nouvelles mesures après la mort d'un deuxième enfant

AMÉLI PINEDA
LE DEVOIR

Il aura fallu le décès d'un deuxième petit migrant guatémaltèque en moins de 16 jours pour que les autorités américaines promettent mercredi des examens médicaux pour tous les enfants migrants en détention. Une mesure qualifiée de « trop peu, trop tard » par des organismes qui estiment que ces deux morts démontrent la négligence à laquelle sont exposés les enfants dans les centres de détention pour migrants. « Des décès, il va y en avoir d'autres si les autorités continuent à enfermer des jeunes. C'est impossible que des enfants puissent avoir les soins adéquats dans un centre de détention », prévient Kathryn Hampton, de l'organisation Physicians for Humans Rights (Médecins pour les droits de l'homme). Agé de huit ans, Felipe Gomez est mort peu avant minuit le jour de Noël dans un hôpital du Nouveau-Mexique. Le jeune garçon avait été interpellé avec son père près d'El Paso, au Texas, alors qu'ils traversaient clandestinement la frontière mexicaine le 18 décembre dernier. En quelques jours, le

VOIR PAGE A 4 : **MIGRANTS**

INDEX

Avis légaux..... B6
CarrièresB4
CultureB1
DécèsA4
ÉconomieB4
ÉditorialA6
Grille TVB2
IdéesA7
MétéoB7
MondeB8
Mots croisésB7
SportsB6
SudokuB7

Le fil rouge de l'histoire

Exclu des programmes scolaires, parfois perdu, momentanément, à travers les mailles de la transmission générationnelle, le patrimoine vivant a pourtant réussi à subsister jusqu'à nous, en faisant des pieds et des mains. Pour le temps des Fêtes, Le Devoir a demandé à des gigueurs, percussionnistes et tisseurs de partager leur art et leur passion, et de nous faire entrer dans la danse. Premier de trois textes.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR



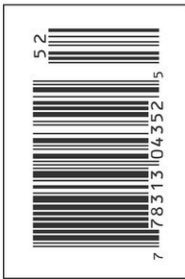
Tissée par les Québécois, portée par les Amérindiens, commercialisée par les Anglais, la ceinture fléchée avait tout pour devenir un symbole national. C'est ce qu'elle est devenue pour le peuple métis de la rivière Rouge, au Manitoba, comme pour les Québécois. Elle a notamment été portée par le D^r Jean-Olivier Chénier, meneur des patriotes à

Saint-Eustache, qui s'en était fait faire un exemplaire sur mesure, émaillé de perles. En 1985, la région de Lanaudière, où elle a vu le jour, l'a adoptée comme emblème régional. Et le textile coloré est désigné depuis 2016 au patrimoine immatériel du Québec. Il fut pourtant un temps où l'on croyait que l'art du fléché, qui demande des centaines d'heures de tissage aux

VOIR PAGE A 5 : **CEINTURE FLÉCHÉE**



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR



Une loi sur les frais facturés aux parents

ACTIVITÉS

SUITE DE LA PAGE A 1

payer de leurs parents. On a baissé les bras et on ne voit pas l'ampleur de ça », dit-elle.

Vers un projet de loi

Les activités dans les services de garde scolaires seront encadrées par le projet de loi sur les frais facturés aux parents que prépare le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge. « On me confirme qu'il va en être question [des sorties en service de garde scolaire] », indique Francis Bouchard, attaché de presse du ministre Roberge.

De quelle façon ces frais pour des sorties en service de garde seront-ils encadrés ? Cela reste à voir. Des consultations en ligne auront lieu une partie du mois de janvier, puis en commission parlementaire une fois le projet de loi déposé.

Le ministre s'est engagé à déposer ce projet fort attendu au cours de la session parlementaire d'hiver. Le projet donnera suite à l'entente à l'amiable par laquelle les commissions scolaires se sont engagées à verser 153 millions de dollars aux parents d'élèves pour des fournitures ou des services scolaires qui auraient dû être gratuits, lors de la dernière décennie. Le projet doit clarifier les frais pouvant être facturés aux parents pour du matériel scolaire ou pour l'inscription à des programmes particuliers, comme le volet international, sports-études ou arts-études.

D'ici là, un débat d'urgence à ce sujet aura lieu lors de la prochaine séance du conseil des commissaires de la CSDM, au début du mois de janvier.

Les commissaires Violaine Cousineau et Jean-Denis Dufort veulent savoir dans quelle mesure la politique sur les services de garde a incité les responsables à organiser des activités auxquelles tous les élèves peuvent participer, peu importe l'épaisseur du portefeuille de leurs parents.

D'après leur expérience — et des témoignages qu'ils ont recueillis auprès de parents —, les deux commissaires sont convaincus que des inégalités subsistent dans l'accès aux activités, surtout lors de journées pédagogiques. La commission scolaire a décliné notre proposition d'entrevue à ce sujet.

« On ne peut pas se contenter de voter une politique comme celle-là sans s'assurer qu'elle est appliquée », dit Violaine Cousineau.

Le prix à payer

Lors de l'adoption de la Politique sur la qualité des services de garde, en tout cas, les frais relatifs aux sorties variaient grandement d'une école à l'autre. Une compilation de toutes les sorties organisées en 2013-2014 par les services de garde de la CSDM démontrait que le prix des activités influençait la participation (ou non) des élèves.

Quelques exemples parmi des centaines :
sortie à 23\$ au cinéma IMAX et au Centre des sciences, 30 % des élèves restent à l'école ;
sortie à 28\$ dans un musée, le tiers des élèves restent à l'école ;
sortie à 28\$ aux glissades de Saint-Jean-de-Matha, 41 élèves sur 174 restent à l'école ;
sortie à 25\$ dans un centre d'équitation, 59 élèves y vont, 31 restent à l'école.

L'organisation d'activités lors de jour-



nées pédagogiques représente un exercice délicat, souligne la politique de la CSDM. Les parents veulent « permettre à leurs enfants de vivre des expériences enrichissantes auprès de leurs camarades de classe, dans un contexte moins formel que celui des cours et dans un esprit qui vise le développement des habiletés sociales des jeunes. Ils veulent enfin que les journées pédagogiques, nombreuses tout au long de l'année scolaire, soient des moments de plaisir partagé pour les enfants qui fréquentent le service de garde, des occasions de découverte et d'apprentissage dans un cadre parfois différent de celui de l'école ».

Les services de garde doivent cependant « conserver l'accessibilité à tous pour l'ensemble de ces activités » en « respectant la capacité de payer des familles », précise le document. Le

rapport suggère des sorties dans des parcs publics ou dans d'autres lieux situés près des écoles et accessibles en transport en commun.

Dans un rapport sur l'état et les besoins de l'éducation publié en septembre 2016, le Conseil supérieur de l'éducation a servi cette mise en garde au sujet de l'accès aux services de garde scolaires : « Le Conseil estime également que tout ce qui empêche, décourage ou freine la fréquentation de l'école est un obstacle à l'égalité d'accès. En ce sens, les coûts de plus en plus importants associés à du matériel ou à certaines activités (y compris en ce qui concerne les services de garde) ne sont pas anodins, car ils sapent le principe de la gratuité scolaire et sont susceptibles de tenir à l'écart d'une partie de la vie scolaire ou de certains programmes les élèves des milieux défavorisés. »

Les services de garde doivent « conserver l'accessibilité à tous pour l'ensemble de ces activités » en « respectant la capacité de payer des familles », précise la Politique sur la qualité des services de garde.

JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

MAISON CORBEIL

SOLDE DE
FIN D'ANNÉE

Jusqu'au
31 décembre 2018

Solde

on paye l'équivalent
de la TPS sur tout

+

jusqu'à 40% de rabais additionnel
sur les démonstrateurs sélectionnés *

MONTREAL 1215, boul. Crémazie Ouest, face au Centre Rockland, Montréal QC H4N 2W1 514 382-1443
LAVAL 2323, aut. des Laurentides, sortie boul. Le Carrefour, Laval QC H7S 1Z7 450 682-3022
BROSSARD 8480, boul. Leduc, espace 10, Quartier DIX30™, Brossard QC J4Y 0K7 450 443-4143
MAGASIN ENTREPOT 2750, av. Francis-Hughes, Laval QC H7L 3Y7 450 978-4847

Certaines conditions s'appliquent, détails en magasin. maisoncorbeil.com

on paye l'équivalent
de la TPS + TVQ sur tout

+

jusqu'à 40% de rabais additionnel
sur les démonstrateurs sélectionnés *

MONTREAL 1215, boul. Crémazie Ouest, face au Centre Rockland, Montréal QC H4N 2W1 514 382-1443
LAVAL 2323, aut. des Laurentides, sortie boul. Le Carrefour, Laval QC H7S 1Z7 450 682-3022
BROSSARD 8480, boul. Leduc, espace 10, Quartier DIX30™, Brossard QC J4Y 0K7 450 443-4143
QUEBEC 1215, boul. Charest Ouest, Québec QC G1N 2C9 418 681-2302
MUST SOCIÉTÉ GRIFFINTOWN 186, rue Peel, Griffintown, Montréal QC H3C 2G7 514 509-8871
MUST SOCIÉTÉ QUÉBEC 2785, boul. Laurier, Québec QC G1V 4M7 418 266-1404

Certaines conditions s'appliquent, détails en magasin. mustmaison.com

III JUSTICE

Nouvelle condamnation pour un Québécois retenu à Cuba

Toufik Benhamiche a été impliqué dans un accident mortel de bateau en 2017

MORGAN LOWRIE
STÉPHANE BLAIS
LA PRESSE CANADIENNE

Toufik Benhamiche, ce touriste québécois retenu à Cuba depuis qu’il a été impliqué dans un accident nautique mortel en juillet 2017, a de nouveau été condamné à une peine de quatre ans de prison.

Dans un communiqué publié mercredi, l’homme de Mascouche affirme avoir été condamné après avoir subi son nouveau procès, le 10 décembre.

M. Benhamiche avait été reconnu coupable de négligence criminelle, mais ce verdict avait été annulé en juin dernier par le plus haut tribunal cubain.

L’ingénieur de 48 ans se retrouve dans les limbes de la justice cubaine depuis la mort d’une autre touriste canadienne lors d’une excursion à Cayo Coco. L’homme se trouvait aux commandes d’un bateau lorsqu’il en a perdu le contrôle.

Son embarcation a dévié de sa course et est entrée en collision avec celle à bord de laquelle se trouvait la victime, Jennifer Ann Marie Innis, une mère de trois enfants originaire de l’Ontario.

Toufik Benhamiche avait été condamné une première fois pour négligence criminelle causant la mort, mais ce verdict avait été annulé par le plus haut tribunal du pays un peu plus tôt cette année.

Ce nouveau verdict de culpabilité représente un dur coup pour le prévenu et ses proches. Ils clament depuis le début que le Québécois est la victime d’un système judiciaire qui cherche à tout prix un coupable sur qui jeter le blâme.

« Tous les faits au dossier démontrent clairement l’innocence de mon mari et l’absence de responsabilité dans cet accident », a commenté la femme de M. Benhamiche, Kahina Bensaadi, en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

Les avocats de M. Benhamiche font valoir que l’entreprise qui lui a loué le bateau avait enfreint les normes de sécurité cubaines, lui avait offert très peu d’instructions et l’avait assuré qu’il n’y avait aucun danger avant qu’il ne prenne la barre de l’embarcation.

Selon M^{me} Bensaadi, un capitaine de la marine provinciale a déclaré lors du procès que « la violation du certificat

de navigation du bateau a mis le bateau en surcharge, a changé le comportement du bateau et a probablement occasionné l’accident ».

« Des arguments forts et solides »

De plus, les autorités cubaines n’auraient effectué aucune expertise sur le système d’arrêt du bateau à la suite de l’accident. Une expertise aurait été menée plusieurs mois plus tard et sur une autre embarcation.

« Tous les témoins ont clairement donné des arguments forts et solides qui démontrent pourquoi l’accident a eu lieu et comment l’accident a eu lieu et [que] ce n’était pas la responsabilité de mon mari », a affirmé la dame, qui parle régulièrement avec son mari, coïncé dans les Caraïbes.

Dans le communiqué envoyé aux médias, M. Benhamiche affirme qu’il compte porter sa nouvelle condamnation en appel. Il n’est pas incarcéré, mais demeure confiné en sol cubain pour au moins une autre année de procédures.

M. Benhamiche et M^{me} Bensaadi multiplient les démarches pour obtenir l’appui du gouvernement du Canada.



Toufik Benhamiche

Le Japon reprend la chasse commerciale à la baleine

Les critiques de la communauté internationale n’ont pas tardé

Tokyo a annoncé son retrait de la Commission baleinière internationale. Une décision qui tourne la page sur trente ans de respect officiel du moratoire sur la chasse commerciale du cétacé, et renoue avec une tradition gustative très ancienne, honnie par les défenseurs de l’environnement.

RAFAËLE BRILLAUD
À KYOTO
LIBÉRATION

Trente ans exactement. Cela faisait trente ans que le Japon respectait le moratoire sur la chasse commerciale à la baleine. Et tout vient soudain de voler en éclat. Tokyo a annoncé mercredi son retrait de la Commission baleinière internationale (CBI), organisme créé après la guerre pour réguler la population mondiale de cétacés. La Commission sera formellement notifiée « d’ici à la fin de l’année », ce qui devrait permettre un retrait officiel le 30 juin. Le Japon reprendra donc la chasse dès juillet. Il sera le troisième pays, avec la Norvège et l’Islande (1), à pratiquer ouvertement la chasse des cétacés. Au grand dam de la communauté internationale.

La chasse à la baleine est interdite depuis 1982. Le Japon y a mis fin en 1988, mais n’a cessé depuis d’affirmer que certaines espèces se portent bien, que les preuves scientifiques témoignent même de leur abondance. Il n’a toutefois jamais réussi à convaincre la majorité des membres de la CBI.

Proposition torpillée

La discorde était palpable lors du dernier sommet, en septembre au Brésil. Le Japon avait tenté de faire passer un texte baptisé « Le chemin à suivre », visant à autoriser la mise en place de quotas de chasse commerciale pour les espèces de baleines jugées en nombre suffisant. L’idée était de faire coexister la préservation et la chasse des baleines, à travers un « comité de la chasse à la baleine durable ». En vain. La proposition a été torpillée par les pays défenseurs de la baleine, avec en tête l’Australie, l’Union européenne et les États-Unis, à 41 voix contre, 27 pour et 2 abstentions.

Le vice-ministre japonais de la Pêche, Masaaki Taniai, avait alors vivement regretté le résultat du vote. « Nous devons noter qu’il y a des communautés dans le monde entier qui considèrent la chasse à la baleine comme un élément important de leur subsistance, de leur culture et de leurs traditions, avait-il déclaré. Le Japon estime que nous devrions tous respecter cette diversité. » Et Masaaki Taniai de menacer déjà de quitter la commission.

Le Japon reprendra la chasse dès juillet. Il sera le troisième pays, avec la Norvège et l’Islande, à pratiquer ouvertement la chasse des cétacés.



En réalité, le Japon n’a jamais vraiment arrêté la chasse à la baleine. Il n’a cessé de profiter d’une faille juridique du moratoire qui autorisait la chasse à des fins scientifiques.

KYODO NEWS VIA ASSOCIATED PRESS

« Lors de la réunion de septembre, il est devenu évident que la défense d’une utilisation durable des baleines est incompatible avec celle de leur protection », a souligné mercredi le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, lors d’une conférence de presse. Le Japon préfère donc rompre le dialogue et quitter la CBI, instance de 89 membres à laquelle il avait adhéré dès 1951.

Mercredi, les réactions ont été immédiates. Le gouvernement australien s’est dit « extrêmement déçu » et a exhorté le Japon à revoir sa position. Le ministre des Affaires étrangères néo-zélandais, Winston Peters, a adressé à Tokyo un message similaire, fustigeant « une pratique dépassée et inutile ». « La décision du Japon est en décalage complet avec la communauté internationale, et fait fi de la nécessité de protéger nos océans et ces créatures majestueuses », a commenté pour sa part Sam Annesley, responsable de la filiale japonaise de Greenpeace.

Période de gestation

En réalité, le Japon n’a jamais vraiment arrêté la chasse à la baleine. Il n’a cessé de profiter d’une faille juridique du moratoire qui autorisait la pêche à des fins scientifiques. Chaque hiver, il envoyait ainsi ses baleiniers dans les eaux de l’Antarctique et du nord-ouest du Pacifique. Lors de la dernière campagne, de novembre 2017 à mars 2018, 333 baleines de Minke ont été tuées, dont 122 se trouvaient en période de gestation, et ce, bien souvent pour finir sur

les étals des poissonniers.

Le Japon affirme qu’il cessera ces activités « prétendument scientifiques » dès qu’il quittera la commission. Il n’ira donc plus dans les eaux de l’Antarctique et de l’hémisphère sud et limitera la pêche commerciale aux eaux territoriales et à la zone économique exclusive. Il respectera également des quotas selon une méthode calculée par la CBI afin de ne pas épuiser les ressources.

« C’est si bon ! » disent les Japonais à qui l’on demande s’ils ont déjà mangé de la chair de baleine. Cette chasse est en effet une tradition séculaire qui remonterait au XII^e siècle et que le Japon souhaite préserver. « Nous espérons que cette décision permettra de la transmettre à la prochaine génération », a d’ailleurs souligné Yoshihide Suga.

Après la Seconde Guerre mondiale, la baleine est devenue une source de protéines vitale dans un pays exsangue. La pêche s’est accélérée et, à son apogée dans les années 1950, le Japon ramenait 2000 cétacés dans ses ports. Nombre de Japonais de plus de 40 ans se rappellent y avoir goûté dans leur enfance mais affirment ne plus en manger, ou bien très rarement, dans de rares restaurants spécialisés.

(1) L’industrie baleinière islandaise a néanmoins décidé cet été de mettre fin à la chasse à la baleine de Minke, la jugeant trop peu rentable, selon le Fonds international pour la protection des animaux.

EN BREF

La Montérégie affiche le plus fort achalandage aux urgences

Plusieurs urgences du Québec affichent un fort achalandage au lendemain de Noël, mais c’est en Montérégie où les taux d’occupation sont généralement les plus élevés. Le répertoire Index Santé signalait mercredi après-midi que le taux d’occupation des civières s’élevait à 157 % à l’hôpital Anna-Laberge, à Châteauguay, à 145 % à l’hôpital du Suroît, à Salaberry-de-Valleyfield, et à 124 % à l’Hôtel-Dieu de Sorel. À Montréal, c’est au CHU Sainte-Justine que le taux d’achalandage aux urgences était le plus élevé, à 188 %. L’hôpital Maisonneuve-Rosemont, l’hôpital Santa Cabrini, l’Hôpital général juif, le Centre hospitalier de l’Université de Montréal et l’hôpital Fleury étaient aussi aux prises avec un taux d’occupation des civières supérieur à 100 %. Il en est de même à Québec pour le Centre hospitalier de l’Université Laval, l’hôpital Saint-François-d’Assise, l’hôpital du Saint-Sacrement et le CLSC Saint-Marc-des-Carrières. Ailleurs au Québec, les taux étaient particulièrement élevés mercredi midi à l’Hôtel-Dieu de Lévis, à l’hôpital Sainte-Croix de Drummondville, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, à l’hôpital de Maria en Gaspésie, à l’hôpital Pierre-Le Gardeur de Terrebonne, au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières et au Centre Hospitalier du Pontiac, en Outaouais. La Presse canadienne

Ouverture de la pêche au poulamon de l’Atlantique en Mauricie

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — La populaire pêche au poulamon de l’Atlantique, connue sous le nom de pêche aux petits poissons des chenaux, a débuté comme prévu mercredi sur la surface de la rivière Sainte-Anne à Sainte-Anne-de-la-Pérade, en Mauricie. Le type de pêche sur glace pratiqué sur la rivière Sainte-Anne depuis plus de 80 ans est unique au monde, selon l’organisme Tourisme Mauricie. Plus de 500 chalets de pêche, dont la capacité d’accueil varie de 4 à 35 personnes, sont aménagés sur la rivière fréquentée chaque année par quelque 500 millions de poulamons de l’Atlantique, du début de décembre jusqu’à la mi-février. Environ un million de petits poissons des chenaux sont pêchés par les occupants des chalets de pêche qui sont meublés et équipés de poêles à bois et d’alimentation électrique. Les retombées économiques de la pêche au poulamon de l’Atlantique sont évaluées à environ 6 millions de dollars pour la région de la Mauricie. La Presse canadienne

La zone du volcan Etna, en éruption, frappée par un séisme de 4,8

ROME — Un séisme de magnitude 4,8 a frappé mercredi une zone proche de l’Etna, célèbre volcan sicilien entré en éruption lundi, faisant une dizaine de blessés, quelque 600 personnes déplacées et des dommages sur des édifices anciens, selon les autorités de protection civile. Une dizaine de personnes ont été transportées mercredi au petit matin par ambulance dans des hôpitaux, souffrant de blessures sans gravité à la suite de chutes de gravats, mais une vieille dame a subi de multiples fractures, recense notamment l’agence Agi. Selon un communiqué de l’Institut national de géophysique et de vulcanologie (INGV), le séisme de 4,8 s’est produit à 3 h 18 mercredi à seulement 1,2 km de profondeur. Son impact a donc été ressenti dans toute la région. La forte secousse a eu lieu au sud-est du volcan, à cinq kilomètres de la mer, où sont situées de petites communes agricoles et viticoles. Six localités ont subi la plupart des dommages matériels. L’Etna, qui culmine à 3300 mètres, est le plus important volcan en activité en Europe, avec des éruptions fréquentes, connues depuis au moins 2700 ans. Agence France-Presse

« Trop peu, trop tard »

MIGRANTS

SUITE DE LA PAGE A 1

garçon et son papa ont été transférés dans pas moins de trois centres de détention différents. Le matin du 24 décembre, le jeune aurait présenté de premiers symptômes. Selon le service de contrôle aux frontières (Customs and Border Protection, CBP), le petit « toul-sait » et a été emmené dans un centre hospitalier. L'équipe médicale a d'abord diagnostiqué un « simple rhume » avant de constater une poussée de fièvre. Il a pu ressortir vers 15 h, avec une prescription de médicaments à prendre. Mais dans la soirée, saisi de nausée et de vomissements, il a été conduit à nouveau à l'hôpital, où il est décédé.

Le gouvernement du Guatemala a demandé mercredi aux « autorités américaines une enquête transparente et sérieuse sur cette affaire ». « Des rapports médicaux ont été demandés pour clarifier les causes du décès », a déclaré le ministère guatémaltèque des Affaires étrangères dans un communiqué.

Nadja Pollaert, directrice générale de l'association Médecins du monde, souligne que les enfants sont trop souvent exposés à de la négligence pendant le processus de migration. « Aucun enfant n'est censé mourir de déshydratation parce qu'on l'a enfermé », dit-elle.

« Les enfants présentent parfois des symptômes de maladies typiques, par exemple des otites, mais comme elles ne sont pas soignées, leur état de santé est à risque », explique M^{me} Pollaert. Au Québec, Médecins du monde a implanté une clinique pour les migrants à statut précaire puisqu'ils n'ont pas droit à une couverture gouvernementale des soins de santé. En 2016 seulement, 3029 migrants ont bénéficié des services de l'organisation.

Nouvelles mesures promises

Ce nouveau drame a provoqué une véritable onde de choc, tandis qu'il survient à peine plus de deux semaines après le décès de Jakelin Caal, âgée de sept ans et aussi originaire du Guatemala. La fillette serait morte de soif alors qu'elle se trouvait également en détention avec sa famille. La jeune fille

a été enterrée mardi dans son pays natal, au cimetière de San Antonio Secortez, un village reculé de la commune indigène de Raxruhá, à 150 km environ au nord de la capitale, Guatemala.

À la suite de ces deux morts, les services américains de contrôle des frontières ont ordonné que tous les enfants migrants en détention soient soumis à des examens médicaux.

« C'est un supplément à l'examen préliminaire qu'ils reçoivent tous lors de la prise en charge pour la recherche de signes de maladie », ont indiqué des responsables de la Sécurité intérieure. « Heureusement, les morts que nous avons vues [en 2018] sont extrêmement rares », ont-ils précisé, ajoutant qu'il n'y avait pas eu de décès d'enfant dans un de leurs centres depuis plus d'une décennie.

Ce deuxième décès d'un enfant remet en question les conditions de détention des migrants clandestins, alors que Donald Trump a fait de la lutte contre l'immigration illégale son cheval de bataille.

« C'est trop peu, trop tard [...] On ne peut pas enfermer des jeunes pratiquement 24 heures sur 24, sans qu'ils puissent manger à leur faim, avoir droit à des collations ou encore pouvoir faire des siestes, et prétendre qu'on s'occupe de leur santé », déplore Kathryn Hampton.

Les autorités ont reconnu être démunies face à l'arrivée de milliers de migrants dans des structures inadéquates.

« Le phénomène auquel nous assistons aujourd'hui est relativement nouveau, avec une population de migrants composée à 60 % d'enfants et de familles. Et notre système n'a pas été conçu pour y faire face », ont indiqué à la presse des responsables du ministère de la Sécurité intérieure.

« Nous avons besoin de l'aide du Congrès. Nous avons besoin de financement pour les soins médicaux et de santé mentale pour les enfants dans nos structures », a déclaré mercredi sur la chaîne CBS Kevin McAleenan, l'un des principaux responsables du CBP. Le nombre d'enfants migrants sous la responsabilité de son service pourrait prochainement dépasser la barre des 25 000, a-t-il ajouté.

Avec l'Agence France-Presse



Les résultats de la recherche permettent d'élucider les bases neuroanatomiques de l'impact du statut socioéconomique sur les aptitudes cognitives futures de l'enfant et pourraient aider à guider les interventions visant à minimiser les effets négatifs d'un milieu socioéconomique déficient.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

III SCIENCE

Tout se jouerait avant 5 ans

Une étude démontre que le milieu socioéconomique façonne le cerveau des jeunes enfants

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Le milieu socioéconomique dans lequel vit un enfant influe sur son développement cognitif et sa santé mentale. Le D^r Julien, qui pratique la pédiatrie sociale dans des milieux défavorisés de Montréal, le sait mieux que quiconque. Des scientifiques du National Institute of Mental Health aux États-Unis ont tenté pour leur part de mettre en évidence les traces qu'imprime dans le cerveau des enfants le contexte dans lequel ils ont grandi. Leurs observations sont publiées dans l'édition du 26 décembre du *Journal of Neuroscience*.

L'équipe d'Armin Raznahan du NIMH à Bethesda, au Maryland, a analysé 1243 scans de la structure du cerveau de 623 jeunes (299 filles et 324 garçons) obtenus par la technique d'imagerie par résonance magnétique (IRM) entre l'âge de 5 et 25 ans dans l'espoir de découvrir une relation entre le milieu socioéconomique dans lequel ces jeunes ont vécu durant cette période de leur vie et la morphologie de leur cerveau.

Ces chercheurs ont ainsi trouvé des associations positives entre le statut socioéconomique des parents (leur niveau d'éducation et leur profession notamment) et les volumes du cerveau entier, de la couche corticale et de certaines structures subcorticales de l'enfant. Ils ont également remarqué que ces associations demeuraient stables entre l'âge de 5 et 25 ans, laissant entendre le fait que ces associations entre le milieu socioéconomique et l'organisation du cerveau s'établissent durant les premières années de la vie, au moment

où le cerveau est encore en développement, et que pour cette raison, elles n'étaient pas liées à l'âge de l'individu.

Les auteurs de l'étude ont également observé que la surface du cortex préfrontal latéral, cingulaire antérieur, temporal latéral et pariétal supérieur, de même que celle des régions sous-corticales du thalamus ventrolatéral, ainsi que de l'amygdale et de l'hippocampe médians avait pris plus d'expansion chez les jeunes ayant vécu leur enfance dans un milieu socioéconomiquement riche que chez ceux ayant évolué dans un milieu défavorisé.

« Selon des méta-analyses de données issues d'imagerie cérébrale fonctionnelle, ces régions corticales particulières renferment des systèmes cérébraux impliqués dans les fonctions sensori-motrices, le langage, la mémoire et le traitement des émotions », précisent les auteurs.

Les chercheurs de l'étude ont également pu montrer que les variations anatomiques de certaines de ces régions corticales interviennent en partie dans l'association positive observée entre le statut socioéconomique et le quotient intellectuel (QI).

Ces résultats permettent d'élucider les bases neuroanatomiques de l'impact du statut socioéconomique sur les aptitudes cognitives futures de l'enfant et pourraient aider à guider les interventions visant à minimiser les effets négatifs d'un milieu socioéconomique déficient.

Ils soulignent également combien sont cruciales les premières années de la vie précédant l'entrée à l'école pour le développement du cerveau et les aptitudes cognitives futures.



Le nombre d'enfants migrants sous la responsabilité du service de contrôle aux frontières des États-Unis pourrait prochainement dépasser la barre des 25 000.

DANIEL OCHOA DE OLZA ASSOCIATED PRESS

AVIS DE DÉCÈS



Nicole Saint-Jacques

À Montréal, le 14 décembre 2018, est décédée Nicole Saint-Jacques, à l'âge de 77 ans, épouse de feu Frank Lenk.

Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Solange LeBrun, son neveu et ses nièces Alexandre, Anne-Marie et Amélie Saint-Jacques, ainsi que quelques cousins, cousines, et de nombreux amis.

Parents et amis vous accueilleront le vendredi 28 décembre 2018 de 13h à 17h et de 18h à 21h au

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
4525, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal

Une cérémonie commémorative aura lieu le vendredi 28 décembre à 20h.

Un remerciement spécial aux membres du service d'oncologie du CHUM, et au personnel des soins à domicile du CLSC d'Ahuentsic.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer.

III TSUNAMI INDONÉSIEN

La pluie entrave les efforts désespérés des secours

SONNY TUMBELAKA
AGENCE FRANCE-PRESSE
À CARITA, INDONÉSIE

Génés par des pluies diluviennes, les secours indonésiens peinaient mercredi à récupérer des habitants pris au piège sur des îles perdues et à atteindre les villages les plus reculés touchés par le tsunami qui a fait plus de 400 morts.

Les pluies entravaient les efforts des équipes tout en aggravant les conditions de vie des survivants du raz-de-marée qui a soudainement frappé samedi soir les rivages du détroit de la Sonde, entre les îles de Sumatra et de Java.

« Les fortes pluies ont provoqué la crue d'une rivière et il y a des inondations dans plusieurs endroits », a déclaré Sutopo Purwo Nugroho, le porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes, sur Twitter. « Cela nuit aux efforts en vue d'évacuer les gens et d'aider les survivants. »

Les autorités ont demandé aux habi-

tants de rester loin des côtes, car l'Anak Krakatoa, « l'enfant » du légendaire Krakatoa, continue de gronder dans le détroit de la Sonde. Elles ont aussi conseillé aux habitants de Cilegon et de Serang, des villes de Java proches de ce volcan, de porter des masques et des lunettes s'ils s'aventuraient dehors, car le vent y charrie « des cendres et du sable ».

Un dernier bilan légèrement revu à la hausse fait état de 430 morts, 1495 blessés et 159 disparus. « Il est possible qu'il s'alourdisse » à mesure que les secouristes parviennent dans les régions reculées, a averti le porte-parole.

D'après les experts, la tragédie de samedi est consécutive à une éruption modérée qui a provoqué un effondrement sous-marin d'une partie du volcan et le déplacement de vastes quantités d'eau.

L'Anak s'était formé aux alentours de 1928 dans la cuvette laissée derrière lui par le Krakatoa, dont l'éruption avait fait 36 000 morts en 1883.

Les travailleurs humanitaires ont pré-

venu que les ressources en eau potable et en médicaments étaient insuffisantes, ce qui fait craindre une crise sanitaire, tandis que des milliers de déplacés vivent dans des refuges bondés ou à l'hôpital. Beaucoup ont perdu leur maison.

Les autorités ont dépêché des hélicoptères pour larguer des vivres sur des villages isolés des côtes ravagées de l'ouest de Java et du sud de Sumatra.

Des centaines d'Indonésiens toujours pris au piège sur de minuscules îles du détroit de la Sonde sont secourus par hélicoptère ou par bateau et conduits dans des centres d'urgence.

Les secouristes recourent à des chiens pour tenter de localiser des disparus, même si les espoirs de retrouver des survivants parmi les débris sont presque nuls.

À l'hôpital de Carita, des familles éplorées brandissent des photos sur leur téléphone intelligent ou bien viennent passer des tests ADN, afin de savoir si leurs proches figurent parmi les dépouilles conservées à la morgue.

« Je suis effrayé », confie Tubagus Cecep, 63 ans, qui attend les résultats d'un test sur un corps dont on soupçonne qu'il pourrait être celui de son fils. « Mais si je garde foi en Dieu, peut-être aura-t-il été emporté plus loin et sera-t-il toujours en vie. »

Des routes et des ponts ont été endommagés. Les régions touchées sont recouvertes par des amoncellements de voitures retournées, de bateaux échoués.

Des origines obscures

CEINTURE FLÉCHÉE

SUITE DE LA PAGE A 1

doigts pour une seule pièce, sans métier ni machine, était sur le point de disparaître. Dans son livre sur la troupe de danse Les Sortilèges, Jimmy Di Genova rapporte qu’au début du XX^e siècle, M^{me} Napoléon Lord, de son nom de fille Elizabeth Mireault, dans le village de Saint-Jacques dans Lanaudière, est l’une des seules femmes qui en fabriquent encore. Autant dire que le fléché ne tient alors qu’à un fil. Mais le fil rouge tient bon.

Les origines du fléché sont obscures. On s’entend aujourd’hui pour dire qu’il n’a pas été conçu initialement par les Autochtones, puisqu’il n’y avait pas de moutons en Nouvelle-France à l’arrivée des Français. Dans un livre paru en 1945, l’ethnologue et folkloriste Marius Barbeau attribue cependant aux Autochtones la méthode de tressage aux doigts. Séduits par les motifs colorés de la ceinture fléchée, les Autochtones en ont en tout cas développé quelques modèles de ceinture, aux dessins différents et aux mailles plus lâches.

Monnaie d’échange

Chose certaine, les ceintures fléchées ont servi aux coureurs des bois de monnaie d’échange contre les fourrures. Déjà, en 1733, on rapporte que la Compagnie de la Baie d’Hudson échangeait « deux ceintures pour une plue [peau] » aux Autochtones. Mais on ne sait pas de quelle sorte de ceinture il s’agissait. « Les premières traces du fléché au Québec se situent entre 1770 et 1780 », dit Jean Cadorette, l’un des rares artisans du fléché d’aujourd’hui, qui donne des ateliers sur son art au Centre Marius-Barbeau, à Montréal. Penché sur son ouvrage, il compte soigneusement les brins pour réaliser un motif régulier.

Pour réaliser ces motifs uniques, les colons québécois ont modifié la technique du chevron, importée de France, pour former des flèches de différentes couleurs. La Compagnie de la Baie d’Hudson a d’ailleurs imposé aux tisserands une déclinaison fixe de couleurs : le cœur rouge, le petit bleu, le gros bleu, le jaune et le vert. Ce motif est celui des ceintures de L’Assomption. Les bourgeois de Beaver Hall les portaient fièrement, vers 1821, pour fermer leur capot de chat sauvage. Et en 1837, les Canadiens en entouraient l’habit d’étoffe du pays, pour affirmer leur identité.

La prochaine pièce à laquelle Jean Cadorette va s’attaquer compte 400 fils, attachés à chaque bout, qu’il faudra tourner et retourner minutieusement pour obtenir le motif légendaire. L’ouvrage lui demandera en tout quelque 400 heures de travail. Pas étonnant que les ceintures fléchées se vendent désormais à prix d’or.

Mais il n’en a pas toujours été ainsi.

Marius Barbeau raconte que vers 1890, le curé Tancrede Viger avait convaincu les tisseuses de L’Achigan, dans Lanaudière, d’« exiger paiement en argent » au marchand, en échange de leurs ceintures. Le curé était convaincu que les tisserandes « travaillaient pour rien, tout en ruinant leur santé à une besogne ingrate », écrit Barbeau. Les tisserandes cessèrent de produire des ceintures et le marchand d’en acheter. Au même moment, la Compagnie de la Baie d’Hudson avait d’ailleurs décidé de se procurer des ceintures, moins belles et moins chères, directement en Angleterre, où elles étaient confectionnées sur des métiers mécaniques, à Coventry.

Pratique ancestrale ravivée

Dans le centre de documentation Marius-Barbeau, Jean Cadorette montre comment ces ceintures effectuées mécaniquement, différentes sur l’endroit et sur l’envers, détonnent comparativement à celles, homogènes, effectuées à la main.

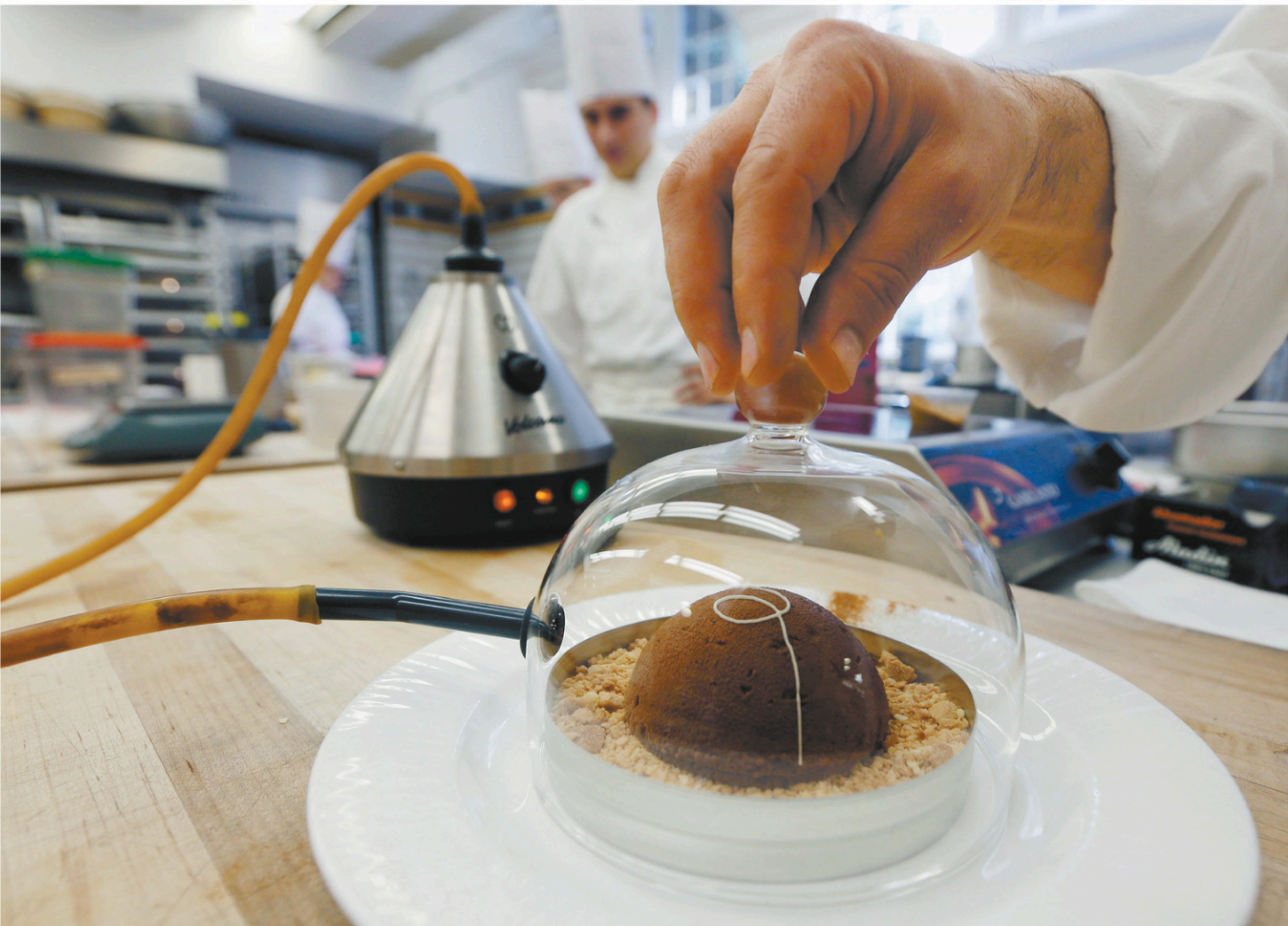
Marius Barbeau a ravivé l’intérêt pour cette pratique ancestrale. L’engouement pour les arts traditionnels en 1970, a aussi contribué à sa pérennité. Jean Cadorette a tissé ses premières ceintures pour la troupe de danse Les Sortilèges, qui animait l’ouverture des Jeux olympiques de Montréal, en 1976. Des membres de la troupe des Sortilèges avaient alors pris des leçons de fléché auprès de dames qui maîtrisaient toujours cette technique.

Après des années de dormance, cette technique de tissage aux doigts développée aux débuts de la colonie perdure de nos jours. Elle est désormais enseignée, par exemple, à l’École des vieux métiers de Longueuil, au Centre Marius-Barbeau, à Montréal, ou à la Maison Tricotisse à Mirabel. « Des gens qui maîtrisent le fléché, il y en a de plus en plus », dit avec optimisme Jean Cadorette. Mais il faut avoir le temps, et se mettre patiemment à la tâche.



Jean Cadorette, l’un des rares artisans du fléché d’aujourd’hui, donne des ateliers sur son art au Centre Marius-Barbeau, à Montréal.

GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR



Au tournant des années 1990, la science s’est assurément mis les pieds dans le plat, au propre comme au figuré, en vagabondant du côté de la gastronomie moléculaire.

MIKE GROLL ASSOCIATED PRESS

Quand la science est servie par la gastronomie

Combien de découvertes ont été faites autour d’un plat ?

Comment expliquer qu’une mayonnaise monte ou pas, qu’un grand cru tourne à la piquette ou qu’un soufflé se dégonfle ? Si la science a permis d’élucider certains mystères culinaires, à l’inverse, les coulisses des cuisines ont servi de tremplin à de nombreuses découvertes et théories, autour d’une dinde ou d’un plat de lentilles...

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

« La découverte d’un mets nouveau fait plus pour l’humanité que la découverte d’une nouvelle étoile », affirmait au XVIII^e siècle Jean Anthelme Brillat-Savarin, grand magistrat français, gastrologue et épicurien devant l’éternel.

Il n’aurait pu si bien dire, puisque l’histoire scientifique lui a plusieurs fois donné raison. C’est notamment en farcisant un poulet de neige lors d’un voyage en carrosse que Lord Francis Bacon, pionnier de la pensée scientifique moderne et père de l’empirisme au XVI^e siècle, tenta de démontrer la capacité de conservation des aliments par le froid et le sel.

« Il y a toujours eu une relation dynamique entre la cuisine et la science. Tout au début, la science était une façon nouvelle de comprendre et d’expliquer la cuisine, mais des liens se sont aussi développés par le plus pur des hasards », explique Massimiano Bucchi, sociologue des sciences à l’Université de Trente, en Italie, et auteur du livre *Le poulet de Newton*.

Avant d’aboutir dans les pot-au-feu, les volatiles se sont en effet souvent retrouvés de façon inopinée sur la route de percées scientifiques. Notamment sur celle de Louis Pasteur, qui désespérait de trouver une façon de traiter les poulets, décimés par une épidémie de choléra, rappelle Bucchi.

Nouille comme une dinde

L’histoire veut que ce soit en oubliant accidentellement des cultures de virus (responsables du choléra), laissées au chaud dans sa maison d’été, que Pasteur découvrit le pouvoir vaccinal de virus affaiblis. À son retour de vacances, il s’aperçut que contrairement aux poulets contaminés par des virus « frais », les poulettes inoculées avec ses microbes oubliés se montraient en-

suite toutes pimpantes. Euréka !

Il semble que ce soit aussi au creux d’un plat de lentilles laissé sur un comptoir que Pasteur put observer au microscope un essaim de bacilles grouillant, confortant sa théorie voulant que l’action de micro-organismes soit à l’origine de la fermentation, et non un processus chimique.

C’est aussi à la poule qu’ont été consacrés les premiers manuels de cuisine « scientifiques » produits autour des années 1600, appelant les ménagères à approfondir la science de la dissection des volailles et des cochons.

Quant à la dinde, c’est plutôt dans la sphère des sciences économiques qu’elle a fait irruption. Notamment dans la théorie de la « dinde votante », une stratégie de marketing de prix ciblés, voulant qu’avec des arguments-chocs, certains clients soient prêts à déboursier plus pour certains produits, pourtant identiques à d’autres beaucoup moins chers. Cette stratégie « incriminante », où le client se condamne lui-même le gros prix, compare ainsi le consommateur à une dinde un peu bébête, votant sciemment pour Noël, même si cela signera son arrêt de mort.

Art ou science ?

Avant d’être hissée au rang d’art, la cuisine, considérée comme une vulgaire succession de routines, a longtemps été snobée par la science. Les milieux scientifiques accusaient d’ailleurs souvent les auteurs de théories fumeuses de faire « de la cuisine ». Mais plus maintenant, assure Bucchi.

Depuis les années 1950, la science use amplement de la popularité de la cuisine pour tenter de briser l’aura d’austérité qui colle à son champ de connaissance. Notamment lors de l’attribution des fameux prix Ig Nobel, décernés aux recherches loufoques menées sur divers sujets abscons, notamment d’ordre culinaire.

Ainsi, Robert Matthews s’est vu décerner en 1996 le fameux Ig Nobel pour ses recherches développées sur la loi de Murphy, expliquant notamment pourquoi les tartines tombent toujours du côté beurré. George Goble, lui, a remporté le Ig Nobel de chimie pour avoir atteint le record mondial de vitesse d’allumage du barbecue — trois secondes — avec du charbon de bois et de l’oxygène liquide.

Molécules alimentaires

Plus récemment, au tournant des années 1990, la science s’est assurément mis les pieds dans le plat, au propre comme au figuré, en vagabondant du côté de la gastronomie moléculaire. Hervé This et Nicholas Kurti, physiciens pionniers de ce mouvement audacieux, ont redoublé d’invention, explorant les textures à l’aide de la chimie et la physique pour créer des mousses de chocolat à l’eau ou « décuire des œufs », rappelle Massimiano Bucchi.

Ces percées culinaires ont été reprises par le chef des chefs, Ferran Adria, à la barre du légendaire El Bulli à Roses en Catalogne, qui, grâce à la cuisine moléculaire, fit entrer son restaurant dans le panthéon des meilleures tables au monde. « Air » de carotte, sorbet barbecue, huile de potiron, pétales de rose en tempura : le mariage de la science et du goût a donné naissance à de la haute voltige gastronomique. Mais la gloriole du célèbre chef a été assombrie par des enquêtes révélant que ses prouesses nécessitaient l’ajout de nombreux additifs douteux, peu aimables pour les estomacs. Le fameux restaurant est fermé depuis 2011.

L’ère de la cuisine de laboratoire est révolue, selon l’auteur du *Poulet de Newton*. « Nous sommes plutôt dans un moment historique où la cuisine se tourne plus que jamais vers la tradition, la nature et la nourriture locale », dit-il. Car même la science, omnisciente, ne peut reproduire ce qui fait la marque des grands cuisiniers. Sous la toque, seuls l’art du goût, l’instinct et une grande part de doigté, rappelle Bucchi, peuvent expliquer pourquoi, avec la même recette, certains réussissent un soufflé et... d’autres pas.



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

III RETRAITES

Simplicité involontaire

GUY TAILLEFER



Dans l’empire de l’économie néolibérale qui tient le petit contribuable en laisse, le creusement des inégalités et l’érosion des programmes de sécurité sociale, là où ils existent, se sont accélérés en 2018, que les gouvernements pensent à droite ou qu’ils fassent semblant de pencher à gauche. Si bien que l’amplification des injustices sociales a déclenché cette année des colères populaires considérables — celle des « gilets jaunes » en France, celle des enseignants aux États-Unis, pour ne nommer que celles-là. Moins médiatisée car plus éparpillée, cette exaspération s’est aussi manifestée cette année au sein d’une catégorie de citoyens qu’on ne voit pas souvent se mobiliser : les retraités. Leur courroux n’en est que plus éloquent. De la France à la Russie en passant par le Nicaragua et l’Argentine, ils sont descendus dans la rue pour dénoncer des « réformes » promues par des gouvernements plus ou moins dysfonctionnels et déconnectés qui, de fait, se trouvent à approfondir la pauvreté des uns et à fragiliser les revenus de « classe moyenne » des autres au nom pratique d’impératifs budgétaires. Dans la dernière ligne droite de l’existence, trop de retraités — et de retraitées ! — deviennent, de force, des apôtres de la décroissance par simplicité involontaire. Dans le pire des cas, la religion du PIB à laquelle ils ont obéi toute leur vie les réduit à la mendicité.

En Russie, Vladimir Poutine assistait au match d’ouverture de la Coupe du monde de football, en juin dernier, quand son premier ministre, Dmitri Medvedev, a annoncé en catimini une réforme des retraites. Le projet de loi allait relever l’âge de la retraite de 55 à 63 ans pour les femmes et de 60 à 65 ans pour les hommes, dans un pays où on ne vit pas très vieux (espérance de vie inférieure à 70 ans pour les premières et de moins de 67 ans pour les seconds). Sinistre stratégie, s’il en est.

Que le système russe des pensions soit au bord de la faillite, on le conçoit, vu la pénurie de main-d’œuvre et le fait que 25 % de la population est retraitée. On ose cependant concevoir qu’il le serait moins si le régime de M. Poutine n’était pas si mafieux. Les manifestations et les pétitions n’ont pas fait plier le gouvernement ; le projet a été adopté à l’automne.

Ailleurs, dans le pauvre petit Nicaragua, c’est aussi une réforme des retraites — réduisant le montant des pensions de 5 % sur « recommandation » du FMI — qui fut à l’origine d’un ample mouvement de contestation sociale qui a éclaté en avril et que le vieux Daniel Ortega a écrasé au prix de centaines de morts.

En des terres plus démocratiques, la colère a grondé pareillement. En France, Emmanuel Macron déçoit drôlement les aînés qui ont pour une bonne part voté pour lui en 2017. Pour avoir décidé d’augmenter les coûts fiscaux de la sécurité sociale, il s’est attiré des bosses et des manifestations au printemps : « Macron, à ta place, j’aurais honte de taper sur les vieux », disait une pancarte. Pour s’en sortir, le président a convoqué pour 2019 une « consultation citoyenne » du type de celle mise sur pied dans l’espoir de calmer les gilets jaunes...

Emportement semblable dans la Belgique voisine où, en mai, plus de 50 000 personnes se sont mobilisées contre une initiative du premier ministre de centre droit, Charles Michel, prévoyant une hausse de l’âge de la retraite à 67 ans et, pour certains, une diminution de leur rente.

Espagne, Italie, Argentine, Brésil... Les programmes de sécurité sociale font partout débat, ici, là-bas. Mais il tombe sous le sens que lesdites réformes sont d’emblée injustes et que le dialogue social est inégal à partir du moment où se sont les moins nantis qui paient la note et s’en trouvent davantage précarisés. Conçue pour les hautes castes, la réforme fiscale de Trump en est un cas grave en ce qu’elle creuse la tombe de programmes comme celui de la Social Security, le fonds finançant les retraites des Américains.

Comment peut-on parler de démocratie dans un monde où prospèrent les inégalités ? De plus en plus difficilement. Une solution radicale et salutaire consisterait évidemment à fermer les paradis fiscaux. Mais nos gouvernements en ont peu la volonté — ou n’y ont tout simplement pas intérêt. Le « vieillissement de la population » est une réalité qui continuera donc d’avoir le dos large. Et le pillage se poursuivra sur le dos de classes moyennes de plus en plus exsangues.



LETTRE

L'affaire Huawei et la course aux armements électroniques

On se croirait en plein roman d’espionnage dans cette affaire qui relève du conflit économique entre la Chine et les États-Unis. Nos « amis » étatsuniens nous ont mis dans le trouble en nous obligeant à prendre position en leur faveur. Il faut dire que l’empire étatsunien se sent menacé. Les É.-U. veulent freiner le développement économique de la Chine. Huawei, compagnie de télécommunications, a détrôné Apple dans le domaine de l’informatique : 70 % des cellulaires dans le monde sont produits en Chine, dont une bonne part par Huawei.

Selon la Maison-Blanche, l’avance que prend la compagnie chinoise menace la sécurité nationale (tout comme l’acier canadien). Notons que la sécurité nationale est devenue la nouvelle façon étatsunienne de manipuler l’opinion pu-

blique et d’ainsi imposer sa volonté au monde. Il faut mettre des bâtons dans les roues de la Chine. Les É.-U. appellent leurs alliées à cesser d’acheter les produits Huawei, car ils seraient des véhicules d’espionnage. Cette mesure vise à empêcher Huawei de participer à la mise sur pied du nouvel Internet vitesse 5G, qui donnera une supériorité technologique au pays qui contrôlera cette invention.

La guerre économique passe par le 5G et Huawei a déjà une avance dans cette nouvelle course aux armements électroniques. Selon la revue *Forbes*, la Chine a déjà gagné la bataille de la technologie. Meng Wanzhou, directrice financière du géant chinois Huawei arrêtée le 1^{er} décembre au Canada lors d’une correspondance à Vancouver et que les É.-U. ont d’abord accusée d’avoir passé outre à la loi étatsunienne d’embargo contre l’Iran (l’empire impose ses lois au reste du monde, incroyable tout de même), ensuite d’espionnage et enfin de fraude, sert d’otage dans cette guerre.

Tout cela ressemble à une opération à la James Bond. Il faut savoir que les services secrets des É.-U., de l’Angleterre, de l’Australie, du

Huawei, compagnie de télécommunications, a détrôné Apple dans le domaine de l’informatique : 70 % des cellulaires dans le monde sont produits en Chine, dont une bonne part par Huawei

Canada et de la Nouvelle-Zélande ont mis sur pied un groupe chargé de l’espionnage électronique. Il est appelé « l’Alliance des 5 yeux ». Il a tenu deux rencontres au Canada l’été dernier, dont une avec le premier ministre Trudeau. A-t-il adopté un plan pour une action sur le territoire canadien ? Serait-ce l’arrestation de M^{me} Weng ? Ce ne serait pas la première fois que la CIA organise des coups fourrés pour justifier des actes belliqueux.

Où s’arrêtera cette guerre économique qui ne peut que nuire à l’économie mondiale ? L’affaire Huawei aura des conséquences immenses pour le Canada.

Yves Lawler
Sherbrooke, le 26 décembre 2018

LIBRE OPINION

Contourner les lois selon Grenville-sur-la-Rouge

R. Bruce Duncan
Président et chef de la direction
Canada Carbon

Le 14 décembre dernier, *Le Devoir* publiait un texte d’opinion de madame Anne-Marie Voisard sur le projet de mine de graphite et de carrière de marbre de notre société (projet Miller). Cette opinion appelle certaines précisions.

Il faut d’abord rappeler que madame la juge Danielle Turcotte, de la Cour supérieure du Québec, a conclu, le 9 novembre dernier, que l’action en dommages de Canada Carbon (CC) est une action « conservatoire de droits » et qu’elle n’est ni abusive ni une poursuite-bâillon. Elle conclut, notamment, que l’action de CC « ne rencontre pas les caractéristiques d’une poursuite-bâillon ».

Puisque la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge (GSLR) a obtenu la permission d’en appeler de ce jugement devant la Cour d’appel, GSLR aura donc le fardeau de démontrer en quoi ce jugement est mal fondé et doit être réformé. Laissons donc la Cour d’appel faire son travail et se prononcer sur la question. En attendant, permettez-nous de préciser certains éléments relativement au texte de madame Voisard.

Ici comme ailleurs, l’accent est mis sur la réclamation en dommages de 96 millions de dollars. Ce chiffre n’a pas été inventé dans le but de faire peur ou d’intimider ; il correspond aux revenus nets après taxes qui seront générés par le projet Miller, selon l’évaluation faite par Tetra Tech dans le cadre de l’évaluation économique préliminaire. Cette évaluation économique préliminaire a été rendue publique en avril 2016, soit bien avant que l’action en dommages soit déposée.

Selon les principes juridiques applicables, celui qui subit un dommage causé par la faute d’une autre partie est en droit de lui réclamer des dommages équivalant à la « perte qu’il subit et [au] gain dont il est privé » (article 1611 du Code civil du Québec). La somme de 96 millions correspond donc aux dommages qui sont causés à CC par la faute de GSLR. Est-il vraiment raisonnable de s’attendre à ce qu’une entreprise renonce à ses droits et à ses recours au motif que les dommages subis sont trop élevés ? Poser la question, c’est y répondre.

Les gestes illégaux

Maintenant, voici les faits qu’il convient de rappeler relativement à la faute commise par GSLR.

1. L’ancien conseil municipal de GSLR a adopté, en 2016 et en 2017, deux résolutions qui recommandaient à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d’accueillir favorablement sa demande pour faire un usage non agricole des lots visés par le projet Miller.
2. Sous l’ancien conseil municipal, un officier municipal autorisé a délivré deux attestations à la CPTAQ confirmant que le projet de CC était conforme à sa réglementation municipale.
3. Le 12 décembre 2017, le nouveau conseil de GSLR adoptait une résolution intitulée « Avis de non-conformité au règlement de zonage de la Municipalité » qu’il transmettait à la CPTAQ dans le but de bloquer le projet de CC et de l’empêcher d’obtenir les autorisations indispensables à la réalisation du projet.
4. Cette résolution a été adoptée par le conseil municipal et non par un officier municipal autorisé, comme l’exige l’article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le nouveau conseil de GSLR, en agissant comme il le fait, se donne un pouvoir qu’il ne possède pas et il contrevient manifestement à la loi en bloquant le projet de CC. Il

est clair que le maire Arnold sait que les agissements de GSLR contreviennent aux lois, car il a récemment déclaré publiquement qu’il estimait que les lois devraient être modifiées.

Pire encore, en ce moment même, alors que le débat est engagé devant les tribunaux, GSLR est en train de modifier sa réglementation dans le but d’interdire les activités extractives dans la zone du futur projet Miller ; encore une fois, ici, au mépris des droits les plus élémentaires de CC. De plus, les efforts actuels de GSLR pour modifier le zonage dans cette zone confirment que le zonage, qui était applicable au projet de CC au moment du dépôt de sa demande, permettait les activités extractives.

Nous convenons avec madame Voisard que la démocratie est importante. Toutefois, est-il nécessaire de rappeler que cette valeur fondamentale qu’est la démocratie implique aussi le respect de la règle de droit et des lois, et son corollaire qui est l’obligation de réparer les dommages causés à autrui par sa faute ? Les élus municipaux ont aussi des obligations, l’une d’elles étant de respecter les lois et les droits des entreprises. Canada Carbon devrait-elle ac-

cepter que GSLR bafoue ses droits sans se défendre ?

Tous les opposants au projet affirment et répètent à qui veut les entendre qu’il n’y a pas d’acceptabilité sociale pour le projet Miller. Or, l’acceptabilité sociale implique un dialogue que les opposants au projet refusent. Pire encore, ils sabotent eux-mêmes le processus devant y mener pour ensuite conclure que l’acceptabilité sociale du projet n’existe pas.

Nous proposons de rétablir un dialogue franc et ouvert, où toutes les parties prenantes seront entendues, où chaque inquiétude ou enjeu pourra être examiné, y compris par des experts indépendants. C’est seulement au terme de ce processus très exhaustif, que CC et les citoyens de GSLR pourront espérer en arriver à une entente satisfaisante, gagnant-gagnant, qui fera de ce projet un meilleur projet, qui tient compte des préoccupations des résidents.

En terminant, vous nous permettez de demander à madame Voisard de nous indiquer sur quelle base elle prétend que Canada Carbon « use de tous les stratagèmes » et en quoi le pourvoi en contrôle judiciaire serait « non moins problématique », comme elle l’écrit.

Directeur de l'information **Florent Daudens**
Adjoints **Paul Cauchon, Véronique Chagnon,**
Valérie Duhaime, Louis Gagné

Adjoints **Jean-François Nadeau,**
Dominique Reny, Louise-Maude Rioux Soucy
Directeur de la production **Christian Goulet**

III RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE

Imaginer l'inimaginable

Il nous est très difficile d'imaginer un monde sans pétrole

Ghislain Rocheleau

Chercheur en statistique génétique,
Icahn School of Medicine at Mount Sinai,
New York (NY), É.-U.

Les mauvaises nouvelles concernant l'environnement s'accumulent à un rythme effréné. Un récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous met en garde contre les possibles conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 à 2°C au cours des prochaines décennies. Pour parvenir à limiter ce réchauffement à 1,5°C, il faudrait réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) d'environ 45 % en 2030 par rapport à celles de 2010, et par la suite atteindre des émissions nettes nulles vers 2050. Cette réduction des GES nécessiterait des transitions rapides dans les systèmes énergétiques, urbains, agro-industriels, etc. d'une ampleur jamais observée dans toute l'histoire humaine. La dernière COP24, qui s'est tenue récemment à Katowice en Pologne, a souligné une fois de plus l'incapacité des différents États d'en arriver à une entente internationale qui permettrait de réduire les émissions de GES.

Face à cette absence de volonté claire et structurée de nos gouvernants pour mettre en branle ces transitions, des initiatives citoyennes ont été lancées, parfois à grands renforts médiatiques, tel le Pacte pour la transition. Mais lorsqu'on examine de plus près les quelques engagements que chaque signataire s'engage à tenir dans les deux prochaines années, un constat saute aux yeux : notre dépendance au pétrole. En effet, le pétrole, le gaz et autres produits issus de la pétrochimie sont omniprésents dans notre mode de vie occidental : transport des individus et des biens de consommation courants, production de plastiques, textiles, engrais et pesticides, chauffage domestique, cuisson des aliments, et j'en passe. La tendance actuelle des Québécois à acheter des véhicules utilitaires sport (VUS) et des



maisons de plus en plus grosses ne fait que renforcer cette dépendance.

Virage nécessaire

Il nous est très difficile d'imaginer un monde sans pétrole. Et pourtant, si nous voulons vraiment réduire notre production de GES, il nous faudra obligatoirement nous sevrer de notre dépendance à cet « or noir ». Les ressources pétrolières s'épuisant à un rythme accéléré, nous pourrions être poussés, bien malgré nous, à nous passer du pétrole dans les prochaines décennies. D'aucuns prédisent même un effondrement complet de notre système capitaliste à la suite de la disparition de cette ressource non renouvelable. C'est du moins la thèse qu'avance Harvey L. Mead, auteur du livre *Trop tard. La fin d'un monde et le début d'un nouveau*. Rappelons que M. Mead occupait le poste de commissaire au développement durable au sein du Bu-

reau du vérificateur général du Québec en 2007-2008.

Je dois avouer que la lecture de son bouquin m'a profondément troublé. Après 40 années de militantisme acharné pour différentes causes environnementales, M. Mead nous explique qu'il a clairement « perdu son temps ». Il constate l'échec du mouvement environnemental, attribuable à un échec de la sensibilisation, de la mobilisation et du « profond sommeil » de nos sociétés riches quant aux répercussions environnementales d'une croissance économique sans fin. Dans son livre, M. Mead fait abondamment référence à un autre ouvrage, *The Limits to Growth: A Report for The Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*. Écrit en 1972 par des chercheurs associés au Massachusetts Institute of Technology, ce rapport tente, à l'aide de simulations informatiques, de modéliser les interactions entre la

Le pétrole, le gaz et autres produits issus de la pétrochimie sont omniprésents dans notre mode de vie occidental.

JACQUES NADEAU
ARCHIVES LE DEVOIR

Terre et les différents systèmes humains. Le modèle prend en compte cinq variables : la taille de la population mondiale, la production alimentaire, la production industrielle, la pollution et la consommation de ressources non renouvelables. Bien qu'en apparence simpliste, ce modèle s'est révélé plutôt juste dans sa description des tendances observées dans le temps pour l'ensemble de ces cinq variables lors de ses quelques mises à jour subséquentes. Tous les scénarios envisagés dans ce modèle conduisent à un effondrement inéluctable des écosystèmes mondiaux en considérant une croissance économique exponentielle, telle que soutenue et encouragée par le modèle capitaliste actuel.

Je ne peux affirmer si un effondrement surviendra, à l'instar d'Harvey L. Mead et autres collapsologues, ou si un mouvement social d'envergure planétaire permettra d'infléchir la dangereuse trajectoire qui nous rapproche toujours plus de cet effondrement. Mais il ne fait aucun doute qu'il y a urgence d'agir dès maintenant. Pour bien comprendre cette urgence, il m'est revenu à l'esprit la devinette du nénuphar. Imaginez que vous ayez un étang derrière chez vous, dans lequel se trouve un nénuphar. Ce nénuphar double de surface chaque jour, si bien qu'au bout de 30 jours, il aura complètement recouvert la surface de l'étang, tuant ainsi par asphyxie tous les autres êtres vivants de l'étang. D'après vous, à partir de quel jour le nénuphar aura-t-il recouvert la moitié de l'étang ? Réponse : à partir du 29^e jour ! En effet, si le nénuphar recouvre complètement l'étang au 30^e jour, et qu'il double de surface chaque jour, il était forcément 2 fois plus petit la veille, soit le 29^e jour. En d'autres termes, vous aviez tout un mois pour vous débarrasser de ce nénuphar devenant de plus en plus encombrant, ou du moins pour en réduire la surface, et voilà que vous devez vous taper tout le boulot en une seule journée la veille de la catastrophe tant redoutée ! Dans *L'écume des jours* de Boris Vian, la jolie Chloé se meurt à mesure que le nénuphar logé dans son poumon grandit et que l'appartenance de son fiancé, Colin, rétrécit.

Cette devinette nous rappelle que l'esprit humain se représente assez mal le concept de croissance exponentielle, et du même coup, les conséquences néfastes pouvant résulter de celle-ci. N'attendons pas d'avoir à agir dans l'urgence absolue. À partir de maintenant, il faut envisager tous les scénarios possibles, que ça nous (dé)plaise ou non, quitte à imaginer l'inimaginable.

III INDUSTRIE AUTOMOBILE

Qu'a Oshawa de si particulier ?

Un sentiment de trahison couve dans les communautés de la classe ouvrière

Steven High

Cofondateur du Centre d'histoire orale et de récits numérisés et professeur d'histoire à l'Université Concordia

La plupart des usines ferment leurs portes dans un triste silence, sans attirer grande attention. C'est pourquoi le tollé médiatique provoqué par la décision de General Motors de fermer son usine d'assemblage de véhicules d'Oshawa, mettant au chômage 2 500 Canadiens et Canadiennes, en a étonné plus d'un.

Qu'est-ce qui rend cette fermeture si particulière ?

D'abord, le rôle central qu'occupe depuis très longtemps l'industrie automobile dans le sud de l'Ontario. Les constructeurs automobiles ont assuré à des générations de Canadiens et de Canadiennes de la classe ouvrière un travail et un salaire qui leur ont permis d'accéder au niveau de vie de la classe moyenne. Pendant plus d'un siècle, Oshawa faisait un avec l'industrie automobile.

Mais ce n'est pas la raison pour laquelle Oshawa fait tant les manchettes. La colère du public provient en réalité du fait que GM a bénéficié en 2009 d'un renflouement des gouvernements canadien et américain. Le Canada a en effet injecté 10,5 milliards de dollars pour soutenir GM, perdant 3 milliards dans le processus. Neuf ans plus tard, GM a tout de même annoncé la fermeture de l'usine d'Oshawa.

Il fut un temps où General Motors comptait parmi les principaux employeurs du Canada. Puis, l'entreprise a fermé ses installations de Scarborough (1993), de Sainte-Thérèse (2004), de Windsor (2010), d'Oshawa (usine d'assemblage de camions, 2008), et maintenant – à moins que ses dirigeants ne changent d'avis –, l'usine d'assemblage de véhicules d'Oshawa. Il ne reste plus

que l'usine de montage CAMI, située à Ingersoll, ainsi qu'une usine de fabrication de moteurs à St. Catharines.

La fermeture de l'usine d'Oshawa se fait à l'image d'une mort à petit feu. Tandis qu'au début des années 1980, GM y comptait 23 000 salariés, elle n'y employait plus récemment que 2500 personnes. Et avant de jeter le blâme sur l'automatisation, sachez que le nombre de voitures construites dans cette usine est passé de 1 million par an en 2003 à seulement 118 000 aujourd'hui.

Classe ouvrière en colère

Un autre des principaux facteurs motivant la couverture médiatique de la fermeture à Oshawa est la colère et le sentiment de révolte qui animent de nos jours la classe ouvrière. De fait, les « laissés pour compte » des régions désindustrialisées ont contribué au Brexit, à l'élection de Donald Trump comme président des États-Unis ainsi qu'à la montée du populisme de droite en Europe.

Les élections présidentielles américaines de 2016 illustrent bien ce phénomène. Frappés par la désindustrialisation, les cinq États de la Rust Belt – Pennsylvanie, Ohio, Wisconsin, Michigan et Iowa – ont voté deux fois pour Barack Obama avant de se tourner vers Donald Trump, propulsant ce dernier à la Maison-Blanche. Nombre de régions désindustrialisées ont ainsi connu un revirement majeur, 20 % des électeurs y passant dans le camp républicain.

Un sentiment de trahison couve dans les communautés de la classe ouvrière. Nous vivons une période de polarisation.

Ce n'est pas un hasard si GM a choisi d'annoncer la fermeture de l'usine d'Oshawa une journée avant d'annoncer celle d'autres installations aux États-Unis. L'entreprise craignait manifestement davantage la réaction de

Donald Trump que celle de Justin Trudeau. Elle n'avait pas tort. À notre grande honte, les dirigeants politiques canadiens ont fait à peine plus qu'offrir « leurs pensées et leurs prières ».

Nous devons cesser de croire que nous vivons dans un monde désindustrialisé. Ce n'est pas le cas. Chaque chose qui nous entoure a été construite quelque part. La vraie question est de savoir qui va construire ces biens, et combien gagneront les personnes qui le feront. Dans la vaste majorité des cas, les fermetures d'usine résultent d'une décision, de la part des entreprises, d'investir ailleurs.

Certains attribuent la fermeture de l'usine d'Oshawa au besoin urgent de passer aux voitures électriques. Or, ce n'est là qu'une habile diversion. En effet, l'installation d'Oshawa aurait très bien pu produire la nouvelle génération d'automobiles, mais GM a plutôt décidé d'investir en Chine et au Mexique, où la main-d'œuvre est meilleur marché.

Protection délaissée

Rappelons-nous que la décision d'Oshawa n'était pas inévitable. GM n'aurait pas pu fermer cette usine avant 1988, car à cette époque, l'ancien Pacte de l'automobile obligeait les trois grands producteurs de l'industrie à construire autant de voitures au Canada qu'ils y en vendaient. Nous avons renoncé à ce type de protection pour obtenir le libre-échange, tout comme aujourd'hui nous renonçons à défendre nos producteurs laitiers.

Chrysler a elle aussi bénéficié d'un renflouement en 1980. Quand l'entreprise a supplié le Canada de l'aider, celui-ci a accepté, à condition que Chrysler réinvestisse des centaines de millions de dollars dans le secteur manufacturier canadien. Résultat : tandis que des usines fermaient au sud de la



frontière (Detroit a perdu 180 000 emplois dans le secteur manufacturier en seulement sept ans), le sud de l'Ontario se réindustrialisait.

Fait incroyable, le renflouement dont GM a bénéficié en 2009 ne comportait à peu près aucune condition. Le Canada a ensuite discrètement vendu ses parts dans l'entreprise en 2015, perdant le peu d'influence qui lui restait. Un tel manque de leadership est aberrant.

Nous devons nous y prendre autrement pour négocier nos accords commerciaux. Donald Trump a déchiré l'ancien Accord de libre-échange nord-américain parce que celui-ci n'avantageait pas les travailleurs des États-Unis. Le nouvel accord, tout juste signé, comporte une clause stipulant que 40 % du contenu des automobiles construites en Amérique du Nord doit être fabriqué par des employés touchant au moins 16 \$ l'heure. C'est une amélioration, mais est-ce suffisant ? Manifestement pas, comme en témoigne la fermeture à Oshawa. Le nouvel accord permet encore la construction de 60 % des voitures nord-américaines au Mexique, où les salaires sont plus bas.

Nous pouvons et nous devons faire mieux. Posez-vous cette question : pourquoi Donald Trump en fait-il plus pour les travailleurs de l'industrie que Justin Trudeau ?

Tandis qu'au début des années 1980, GM comptait 23 000 salariés à l'usine d'Oshawa, elle n'y employait plus récemment que 2500 personnes.

EDUARDO LIMA LA
PRESSE CANADIENNE

Certains attribuent la fermeture de l'usine d'Oshawa au besoin urgent de passer aux voitures électriques. Or, ce n'est là qu'une habile diversion.



Devant l’hôtel du gouvernement de la République de Sakha, Lénine domine de son effrayante certitude, déifiant, au garde-à-vous et bras levé, la brume, le froid et le genre humain.

MLADEN ANTONOV AGENCE FRANCE-PRESSE

III AU CŒUR GELÉ DE LA SIBÉRIE

Yakoutsksk, cité de l’extrême

Sibérie. Mot chargé, surchargé de froid et de glace, d’affect, d’histoire et d’exils. Notre collaboratrice rentre d’un voyage dans la République de Sakha, à 400 km du cercle arctique. En cette période de Noël, elle nous raconte ce coin du pôle Nord, ceux et celles qui l’habitent, avec leurs grandeurs et leurs misères. Elle nous fait entrer dans l’âme du froid. Premier article de trois.

MONIQUE DURAND
COLLABORATRICE
LE DEVOIR

C’est
l’antinomie
de la douce
vita

VADIM



Il est 7h. Deux jeunes chiens fous s’ébrouent de leur nuit. Il fait -45°C dehors. En ce début décembre, le jour se lèvera vers 10h, pour se coucher vers 14h. Sous mes yeux, sur la fenêtre calfeutrée de mon hôtel, une coagulation de neige, de glace et de frimas, cristalline.

La ville, en train de s’animer, fume de partout. Pots d’échappement des voitures et surtout une brume qui recouvre tout le paysage, mélange de condensation et de pollution. « C’est la respiration de la ville », dit avec poésie Marianna, directrice du Département de français de l’Université de Yakoutsksk. Quand l’hiver atteindra son pic en janvier et en février, cette brume rendra la cité quasi aveugle, empêchant les humains de voir le bout de leur bras, et les automobilistes de discerner passants, autres véhicules et feux de circulation.

Pour ajouter à ce monde vaporeux, un peu irréel, de longues cheminées aux quatre coins de la cité expulsent une fumée blanchâtre, alors que la chaleur et l’énergie sont soufflées dans d’énormes cylindres qui courent dans les quartiers, jusque dans chaque maison. « Ce n’est pas toujours très joli, dit Samona, une résidente de Yakoutsksk, mais c’est notre architecture industrielle. » Ici, dans la seule ville au monde entièrement construite sur le pergélisol, rien ne peut être enterré, ni fils électriques, ni conduites d’eau, ni rien du tout. Le sol est gelé jusqu’à 250 mètres de profondeur.

Par quel bout commencer pour raconter ce voyage ? Par quel bout glacé ? Je suis à Yakoutsksk, située au nord-est de la Sibérie, à 14 fuseaux horaires de Montréal, 5000 km à l’est de Moscou et près du cercle arctique. Au 62° parallèle. À titre de comparaison, Schefferville est au 54° et Kuujuaq, au 58°. Du Québec, on y accède soit vers l’ouest en passant par Séoul, en Corée du Sud, soit vers l’est, en passant par Vienne, en Autriche.

Yakoutsksk est la capitale de la République de Sakha, aussi appelée Yakoutie, lointaine république de la Fédération de Russie, au nord de la Chine. Les Yakoutes, peuple autochtone appartenant à la famille turco-mongole, forment environ la moitié de la population, l’autre moitié étant composée de Russes. Yakoutsksk a poussé au milieu de l’infinie plaine sibérienne. Comptant aujourd’hui 300 000 habitants, elle s’est développée grâce à son riche sous-sol rempli d’or, de diamant, de charbon. S’y sont agglomérés les gens « des régions », quittant leur isba — maison de bois —, souvent sans eau courante, pour les commodités urbaines. La ville a aussi, en grande partie, poussé forcée, comme dans travaux forcés. Sous Sta-

line furent déportés en Sibérie des millions de personnes, qui construisirent pistes, routes, chemins de fer. Ils furent nombreux à y laisser leur peau. Libérés, certains de ces damnés ont fait souche à Yakoutsksk.

« Geler » les voitures et les enfants

Toujours à la fenêtre de mon hôtel. Des femmes avancent dans l’exhalaison glaciale, de pied en cap enveloppées de fourrure, zibeline, renard, vison. Le pas rapide, la main devant la bouche pour filtrer l’air coupant, altières pèlerines du froid comme dans un tableau de Jean-Paul Lemieux. J’observe leur ballet silencieux dans la cité extrême et aperçois bientôt Vadim, mon bienveillant guide et interprète, venu me chercher en taxi. Nous allons visiter le marché aux poissons.

Nous roulons dans le matin pétrifié de Yakoutsksk. « Ici, on dit qu’on « gèle » les voitures », fait Vadim. « On les recouvre d’un matériel isolant et elles restent là, dans nos entrées ou dans nos cours jusqu’à la saison plus douce. » Autrefois, raconte-t-il, ceux qui en avaient les moyens démarraient le moteur de leur véhicule en octobre et l’éteignaient en mars. Nous rions. Même chose pour les



Nurgouina gagne environ 2000 \$CAN par mois en vendant son poisson au marché aux poissons de Yakoutsksk.

MONIQUE DURAND LE DEVOIR

bateaux sur la Léna, le fleuve qui jouxte la ville. Ils gèlent sur place jusqu’à la fonte des glaces. On « gèle » aussi les enfants certains jours. « On les garde à la maison quand la température est inférieure à -47°C », poursuit Vadim.

Non, ce ne sont pas des baguettes et des petits pains alignés derrière la vendeuse. Ce sont des poissons de toutes sortes et de toutes tailles, vendus dans l’état où le froid de Sibérie les a congelés après leur capture. Nurgouiana travaille de 9 h à 19 h en plein air, devant son étal. « Mon métier est difficile parce que je suis toujours debout et au grand froid, dit-elle, mais je gagne bien ma vie. » Nurgouiana gagne environ 100 000 roubles par mois (2000 dollars canadiens). Ses beaux poissons seront parfois dégustés congelés, tranchés en fines lamelles, légèrement salés et poivrés, avec un doigt — ou deux — de vodka ; c’est fin et délicieux.

Yakoutsksk est une ville moderne, où le revenu par habitant est plus élevé qu’ailleurs en Russie. Le salaire russe moyen, d’après la Banque mondiale, est d’environ 1100 \$. Y disparaissent peu à peu les habitations traditionnelles de bois, au profit d’édifices en hauteur. Vu sur les bords de la Léna, dans le quartier huppé simplement appelé « le 202 », des tours d’habitation qui ressemblent de près aux complexes domiciliaires érigés à Montréal, au bord du Saint-Laurent.

La cité abrite l’une des dix universités fédérales de Russie, 17 000 étudiants, 1600 membres du personnel. Elle est parsemée de théâtres, de musées, dont celui, réputé, du Mammouth. La Russie, jusque dans ses confins, reste vigoureusement attachée à la musique, à la danse, aux lettres, à tout ce qui s’appelle culture et réchauffe l’âme en l’élevant vers le soleil.

Ici, vous pourrez manger japonais, chinois, italien, russe, géorgien. Vous y trouverez un pub irlandais, une brasserie belge et un établissement offrant aux plus téméraires un bizzarroïde *canadian dish*, la poutine. Oui, on vend de la poutine au pays de Poutine, et jusqu’à Yakoutsksk ! En revanche, vous n’y trouverez aucun McDo, Burger King ou autres Pizza Hut. Ni sur l’avenue Lénine, artère la plus importante, ni autour de la place Ordjonikidzé, au centre-ville.

Si les ex-pays satellites de la Russie soviétique, baltes et transcauciens notamment, ont déboulonné leurs statues de Lénine, ce dernier trône encore en diverses poses dans les grandes villes de Sibérie, Novossibirsk, Irkoutsk, Vladivostok. À Yakoutsksk, devant l’hôtel du gouvernement de la République de Sakha, il domine de son effrayante certitude, déifiant, au garde-à-vous et bras levé, la brume, le froid et le genre humain.

« Yakoutsksk, une ville au froid extrême ? Nous ne la percevons plus ainsi depuis qu’on a mis en place des transports en commun efficaces », dit Natalia, une retraitée. « On vit quoi ! Comme vous tous ailleurs ! » lance Vadim, conscient tout de même que vivre dans ce climat paroxystique, « c’est l’antinomie de la *dolce vita* ». L’espérance de vie est moindre que dans le reste de la Russie et la police rapporte chaque année plusieurs décès dus au froid et nombre d’amputations.

Les Yakoutes tiennent leurs maisons, leurs hôtels, à 30°C. Je pense à mes chers et vieux voisins gaspésiens qui chauffaient leur maison à en suffoquer. Ils avaient tellement souffert du froid. « La chaleur est une valeur ici », dit celui qui m’accompagnera pendant tout mon séjour à Yakoutsksk. Vadim est professeur de latin et de français. Il passe ses vacances en France, fou du fromage brie et de la bière belge Leffe. Il souhaite que ses deux enfants aillent faire leur vie sous des latitudes plus douces. « En Provence ? » je lui demande. « Non, non, je les verrais bien à Novossibirsk, au sud de la Sibérie, pas loin de nous, à trois heures d’avion ! Il y fait moins froid. » Température moyenne l’hiver à Novossibirsk : -25°C !

L’extrême, ça rapproche on dirait, ça soude. Comme une solidarité de la résistance, un coude-à-coude devant ce froid qui rend si vulnérable. Dans ce corps à corps quotidien avec le monstre qui guette dehors, on se réchauffe avec les êtres de chaleur que sont les Yakoutes. Liudmila, Olga, Ekaterina, Vadim, Valeri, Anton, mes étoiles de Noël cette année, c’est vous. Dans votre grand ciel du pôle Nord.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET
ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS
ET APPELS D’OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES
ET PUBLICITÉ PAR
REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l’occasion, mettre la liste d’adresses de ses abonnés à la disposition d’organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l’imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.